



Pour l'usage des médias seulement,
ceci n'est pas un document officiel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE¹

Nominations ouvertes pour le Prix MIDORI 2012 pour la biodiversité

Montréal, 1 mars 2011 – Takuya Okada, Président de la Fondation AEON pour l'environnement et Président honoraire de AEON Co. Ltée, a annoncé aujourd'hui l'ouverture des nominations pour le Prix MIDORI pour la biodiversité.

Le Prix MIDORI est un prix international biennal, établi par la Fondation AEON pour l'environnement en 2010, pendant l'Année internationale de la diversité biologique, qui honore les individus ayant contribué de façon exceptionnelle à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité aux niveaux mondial, régional et local. Le prix vise à permettre aux gagnants d'élargir l'influence de leurs projets pour la biodiversité à travers le monde, et de sensibiliser à propos de la biodiversité.

Le prix est co-organisé par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et soutenu par le Ministère de l'environnement du Japon. L'année 2012 marquera la deuxième fois que le Prix MIDORI est décerné.

Le premier prix MIDORI a été présenté lors de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, tenue à Nagoya, Préfecture d'Aichi, au Japon.

Les récipiendaires en 2010 étaient M. Jean Lemire (biologiste, explorateur et réalisateur, Canada), Dr. Gretchen C. Daily (Professeure, Université Stanford, États-Unis d'Amérique) et Dr. Emil Salim (Président du Conseil consultatif du Président de l'Indonésie et ancien Ministre d'État pour la population et l'environnement, Indonésie), qui ont déployé des efforts considérables pour protéger la biodiversité du monde et la santé des écosystèmes. La Chancelière allemande Angela Merkel a été choisie en tant que récipiendaire du Prix spécial pour l'Année internationale de la diversité biologique. Ce prix fût spécialement établi pour marquer l'Année internationale 2010.

Braulio Ferreira de Souza Dias, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, a déclaré : « Le Secrétariat est heureux d'être un partenaire de la fondation et d'octroyer le Prix MIDORI, un instrument efficace qui non seulement fait la promotion de la sensibilisation du public, mais également encourage les activités en soutien à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. J'aimerais exprimer mon respect et mon appréciation pour la contribution unique et généreuse de la Fondation AEON pour l'environnement qui a rendu le Prix possible. »

Takuya Okada a dit : « Aujourd'hui, la prévention du réchauffement planétaire et la conservation de la biodiversité sont reconnus comme deux enjeux représentant un défi au niveau mondial. Afin de résoudre de tels enjeux, nous aimerions contribuer à la promotion des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, approuvés par la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, et de la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité, qui a débuté en 2011, par le biais d'efforts divers. »

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Les nominations sont sollicitées de partout dans le monde. Afin de sélectionner les distingués récipiendaires dans un large éventail de domaines, les nominations seront reçues par le site Web du Prix MIDORI et par des conseillers académiques.

Notes aux éditeurs

Le Prix MIDORI pour la biodiversité

Midori signifie « vert » en japonais, et évoque des images d'arbres et de plantes. Dans un sens plus large, ce terme représente également l'environnement. Ce mot est intrinsèquement lié aux activités continues de plantation de la Fondation AEON pour l'environnement, et en tant que tel, ce Prix a été nommé ainsi dans l'espoir que de telles activités puissent « prendre racine » et croître de façon constante dans l'avenir un peu comme les arbres.

Organisé par la Fondation AEON pour l'environnement et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique avec le soutien du Ministère de l'environnement du Japon.

Critères : Les enjeux de la biodiversité aux niveaux mondial et local peuvent être abordés en faisant la promotion de la combinaison d'actions : *Penser* (recherche et science)-*Faire* (politique et éducation)-*Agir* (mise en œuvre), avec la participation de diverses parties prenantes et la coopération internationale. Afin de résoudre les enjeux de la biodiversité, il est important pour diverses parties prenantes telles que les citoyens, les gouvernements, les organisations internationales, les ONG, les chercheurs et le secteur privé de travailler ensemble. Afin de sélectionner les récipiendaires dans ce contexte, les applications seront évaluées selon les critères suivants :

- Contribution internationale
- Contribution à la conservation et à l'utilisation durable
- Contribution sociale
- Points de vue à long terme/continuité
- Créativité/originalité
- Civisme/points de vue généraux
- Efficacité/influence

Remise du Prix : Le Prix MIDORI est décerné à trois individus, en principe. Un certificat, un cadeau commémoratif et un prix en argent de 100,000 dollars américains sont remis à chaque lauréat du prix.

Période de réception des nominations : 1 mars – 30 juin 2012

Formulaire de nomination : disponible sur le site Web www.aeon.info/ef/midori/prize/

Comité d'évaluation (titres omis, ordre alphabétique)

Président : Takuya Okada, Président, Fondation AEON pour l'environnement

Juge : Braulio Ferreira de Souza Dias, Secrétaire exécutif, Convention sur la diversité biologique

Juge : Kunio Iwatsuki, Directeur, Musée de la nature et des activités humaines, Hyogo, et Professeur émérite, Université de Tokyo

Juge : Daizaburo Kuroda, Conseiller supérieur, Ministère de l'environnement, Japon

Juge : Anne McDonald, Professeure, École des cycles supérieurs d'études environnementales mondiales, Université Sophia

Juge : Keiko Nakamura, Directrice générale, JT Biohistory Research Hall

Juge : Shiro Wakui, Professeur, Université Tokyo City

Conseiller : Ashok Khosla, Président, Société pour les alternatives de développement; Président, Union internationale pour la conservation de la nature

Cérémonie de remise : Le prix 2012 sera remis lors d'une Cérémonie de remise tenue à Hyderabad, en Inde, en octobre 2012, conjointement avec le segment de haut niveau de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Suite à la Cérémonie de remise, les récipiendaires seront invités à Tokyo pour donner des conférences lors du Forum des lauréats en octobre 2012.

La Fondation AEON pour l'environnement

La Fondation AEON pour l'environnement a été établie en 1990, basée sur une vision impliquant une quête pour la paix, le respect des humains, et le soutien des régions. Depuis son instauration, la fondation a déployé divers efforts pour planter des arbres au Japon et à l'étranger, soutenir des ONG et des OBNL environnementaux, et organiser des congrès internationaux. Concernant la plantation d'arbres, la fondation, accompagnée de citoyens bénévoles, a planté environ 1 million d'arbres autour de la Grande muraille de Chine. Le nombre d'arbres qu'ils ont plantés à travers le monde totalise plus de 1,8 millions.

En 2009, la fondation a établi et organisé « Les Prix du Japon pour la biodiversité (prix national) ». Ce prix est également biennal tout comme le Prix MIDORI et ces prix sont remis alternativement.

Afin de maintenir notre planète verte pour les générations futures, la Fondation AEON pour l'environnement, par ses activités variées, fera des efforts supplémentaires pour soutenir la biodiversité.

Fondation AEON pour l'environnement

Adresse : 1-5-1 Nakase, Mihama-ku, Ville de Chiba, Préfecture de Chiba, 261-8515, Japon

Site Web : www.aeon.info/ef

Courriel : ef@aeon.info

La Convention sur la diversité biologique (CDB)

Ouverte à la signature au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et entrée en vigueur en décembre 1993, la Convention sur la diversité biologique est un traité international pour la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des composantes de la biodiversité et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Grâce à ses 193 Parties signataires, la Convention jouit de la participation quasi universelle des pays. La Convention cherche à éliminer toutes les menaces pesant sur la biodiversité et les services écosystémiques, notamment les menaces associées aux changements climatiques, au moyen d'évaluations scientifiques, du développement d'outils, de mesures et de procédés d'incitation, du transfert de technologies et de bonnes pratiques, et de la participation active et à part entière des parties prenantes pertinentes, incluant les communautés autochtones et locales, les jeunes, les ONG, les femmes et la communauté des affaires. Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, un traité supplémentaire à la Convention, vise à protéger la diversité biologique contre les risques possibles que posent les organismes vivants modifiés issus de la biotechnologie moderne. Cent soixante deux pays et l'Union européenne ont ratifié le Protocole de Cartagena à ce jour. Le Secrétariat de la Convention et de son Protocole de Cartagena est situé à Montréal. Pour davantage d'informations, visitez : www.cbd.int.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec : David Ainsworth au +1 514 287 7025 ou à david.ainsworth@cbd.int; ou Johan Hedlund au +1 514 287 6670 ou à johan.hedlund@cbd.int.
